Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Geistlich Ligamenta

Date d'impression : 07.12.2015 *Révision: 07.12.2015*

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· Nom du produit: **Kontaktkleber wärmefest**

· Code du produit: 8510.00

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation: Résine époxy

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· Producteur/fournisseur:

Geistlich Ligamenta AG
Engstringerstr. 5
CH-8952 Schlieren
Tel.: +41 44 7338833
Fax: +41 44 7338877

· Service chargé des renseignements: safety@geistlich.ch

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** +41 44 733 88 33 (Mo-Fr 07:00-12:00;13:00-16:00)

*

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

flamme

Flam. Liq. 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.

Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Aquatic Chronic 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger

GHS02

GHS07

· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
acétate d'éthyle
butanone

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Geistlich Ligamenta

Date d'impression : 07.12.2015 Révision: 07.12.2015

Nom du produit: Kontaktkleber wärmefest

(suite de la page 1)

· Mentions de danger
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence
Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:
Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
Contient colophane. Peut produire une réaction allergique.

· **2.3 Autres dangers**
· Résultats des évaluations PBT et vPvB
· PBT: Non applicable.
· vPvB: Non applicable.

*

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
· Description:
Mélange de solvants
Colle

· Composants dangereux:

CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Reg.nr.: 01-2119475103-46	acétate d'éthyle Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	25-50%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Geistlich Ligamenta

Date d'impression : 07.12.2015 *Révision: 07.12.2015*

Nom du produit: Kontaktkleber wärmefest

(suite de la page 2)

CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Reg.nr.: 01-2119457290-43-0000	butanone Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10-<25%
CAS: 92045-53-9 EINECS: 295-434-2	naphta léger (pétrole), hydrodésulfuré et dé-saromatisé Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	10-<25%
CAS: 64742-49-0 EINECS: 265-151-9	naphta léger (pétrole), hydrotraité Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315	3-<10%
CAS: 64742-95-6 EINECS: 265-199-0	solvant naphta aromatique léger (pétrole) Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	3-<10%
CAS: 8052-10-6 EINECS: 232-484-6	colophane Skin Sens. 1, H317	0,3-<1%

· Indications complémentaires:
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

*

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**
· Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
· Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
· Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Symptomatische Behandlung.

*

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**
· Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Peut être dégagé en cas d'incendie:

· **5.3 Conseils aux pompiers**
· Equipement spécial de sécurité:
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.
· Autres indications
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.
Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Geistlich Ligamenta

Date d'impression : 07.12.2015 *Révision: 07.12.2015*

Nom du produit: Kontaktkleber wärmefest

(suite de la page 3)

*
RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

*
RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.
· Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
· Stockage:
· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Stocker dans un endroit frais.
Ne conserver que dans le fût d'origine.
· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
· Autres indications sur les conditions de stockage:
Protéger contre le gel.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

*
RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:
Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Geistlich Ligamenta

Date d'impression : 07.12.2015 *Révision: 07.12.2015*

Nom du produit: Kontaktkleber wärmefest

(suite de la page 4)

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
141-78-6 acétate d'éthyle (25-50%)	
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 2800 mg/m³, 800 ppm Valeur à long terme: 1400 mg/m³, 400 ppm SSc;

· Remarques supplémentaires:
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:
En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
ABEK Filter

· Protection des mains:
Gants en néoprène
Gants en caoutchouc
Empfohlen: Butylkautschuk ≥ 0,5 mm Schichtdicke. Schutzindex 6, entsprechend > 480 Minuten Permeationszeit nach EN 374.
Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Caoutchouc nitrile

· Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 6).
Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

· Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Geistlich Ligamenta

Date d'impression : 07.12.2015 *Révision: 07.12.2015*

Nom du produit: Kontaktkleber wärmefest

(suite de la page 5)

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**	
· Indications générales.	
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Couleur:	Ambré
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Changement d'état	
· Point de fusion:	Non déterminé.
· Point d'ébullition:	63 °C
· Point d'éclair	-26 °C
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	450 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	0,7 Vol %
· Supérieure:	11,5 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	105 hPa
· Densité:	Non déterminée.
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Dynamique à 20 °C:	3000 mPas
· Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	94,0 %
· Eau:	0,0 %
· Teneur en substances solides:	23,0 %
· **9.2 Autres informations**	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Geistlich Ligamenta

Date d'impression : 07.12.2015 *Révision: 07.12.2015*

Nom du produit: Kontaktkleber wärmefest

(suite de la page 6)

· **10.2 Stabilité chimique**
· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
· **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
· Toxicité aiguë
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
141-78-6 acétate d'éthyle		
Oral	LD50	4935 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4 h	1600 mg/l (rat)
78-93-3 butanone		
Oral	LD50	3300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5000 mg/kg (rbt)
64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)		
Oral	LD50	>6800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3400 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50/4 h	>10,2 mg/l (rat)

· Effet primaire d'irritation:
· Corrosion cutanée/irritation cutanée
Provoque une irritation cutanée.
· Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Provoque une sévère irritation des yeux.
· Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
· Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**
· Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Geistlich Ligamenta

Date d'impression : 07.12.2015 *Révision: 07.12.2015*

Nom du produit: Kontaktkleber wärmefest

(suite de la page 7)

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Effets écotoxiques:
· Remarque: Nocif pour les poissons.
· Autres indications écologiques:
· Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Nocif pour les organismes aquatiques.
· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
· PBT: Non applicable.
· vPvB: Non applicable.
· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
· Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets	
08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

· Emballages non nettoyés:
· Recommandation:
L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.
L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU**
· ADR, IMDG, IATA UN1133

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
· ADR 1133 ADHÉSIFS (ayant un point d'éclair inférieur à 23 °C et visqueux selon 2.2.3.1.4) (pression de vapeur à 50 °C inférieure ou égale à 110 kPa)
· IMDG, IATA ADHESIVES

· IMDG, IATA

· Class 3 Liquides inflammables.
· Label 3

· **14.4 Groupe d'emballage**
· ADR III
· IMDG, IATA II

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Geistlich Ligamenta

Date d'impression : 07.12.2015 *Révision: 07.12.2015*

Nom du produit: Kontaktkleber wärmefest

(suite de la page 8)

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**
· Marine Pollutant: Non

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Liquides inflammables.
· Indice Kemler: 33
· No EMS: F-E,S-D

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR
· Quantités limitées (LQ) 5L
· Quantités exceptées (EQ) Code: E1
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport 3
· Code de restriction en tunnels D/E

· IMDG
· Limited quantities (LQ) 5L
· Excepted quantities (EQ) Code: E2
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

· "Règlement type" de l'ONU: UN1133, ADHÉSIFS (ayant un point d'éclair inférieur à 23 °C et visqueux selon 2.2.3.1.4) (pression de vapeur à 50 °C inférieure ou égale à 110 kPa), 3, III

*

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· Usage usage privé et industriel

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· Directive 2012/18/UE
· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

· Prescriptions nationales:

· Directives techniques air:

Classe	Part en %
II	10-25
NK	25-50

· Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Geistlich Ligamenta

Date d'impression : 07.12.2015 *Révision: 07.12.2015*

Nom du produit: Kontaktkleber wärmefest

(suite de la page 9)

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57
Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la fiche technique: QS
· Contact: Tel: +41 44 733 88 33; Email: safety@geistlich.ch
· Acronymes et abréviations:
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2
Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1
Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2
Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3
· * Données modifiées par rapport à la version précédente